

UNE NOUVELLE UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE VA REMPLACER L'USINE ACTUELLE

UN CHANTIER AMBITIEUX, POUR UN SERVICE AU PUBLIC TOUJOURS PLUS PERFORMANT

1/ UNE PERFORMANCE TECHNOLOGIQUE

Pendant la durée des travaux, l'usine actuelle continuera à fonctionner afin de garantir aux habitants la fourniture constante d'énergie récupérée à partir des déchets de 1,4 million de personnes de l'agglomération parisienne.

Durant les premiers mois, les travaux concerneront des aménagements de l'usine actuelle afin de libérer la place nécessaire à la nouvelle installation.

Puis, les premiers travaux de réalisation de la nouvelle installation s'engageront, avec les fondations profondes et les opérations de terrassement.

2/ UN CHANTIER RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

► Pour **réduire les nuisances et les pollutions des travaux**, les entreprises participant au chantier doivent se conformer à 3 référentiels : une charte « chantier vert », une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) ainsi qu'une charte de qualité environnementale propre au site.

► **Un groupe de Sentinelles**, composé de riverains, suivra les impacts des travaux sur la ville et ses habitants.

3/ UN MIEUX DISANT ENVIRONNEMENTAL

► **Odeurs** : grâce à sa conception technique, la nouvelle installation apportera une nette amélioration par rapport à l'installation actuelle.

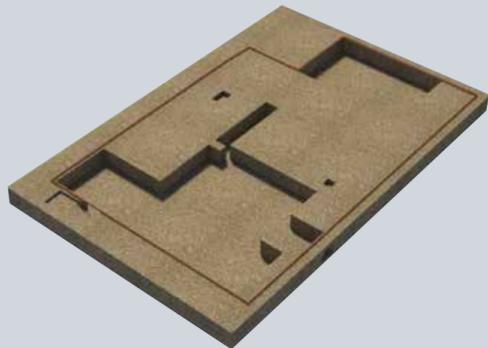
► **Bruit** : la conception du bâtiment technique et l'usage de matériaux aux propriétés acoustiques spécifiques diminueront sensiblement le bruit par rapport à l'installation actuelle.

► **Rejets atmosphériques** : les rejets atmosphériques seront également moindres. Le système de traitement des fumées neutralisera les polluants au-delà des exigences des normes européennes.

IVRY-PARIS XIII 2019 > 2023

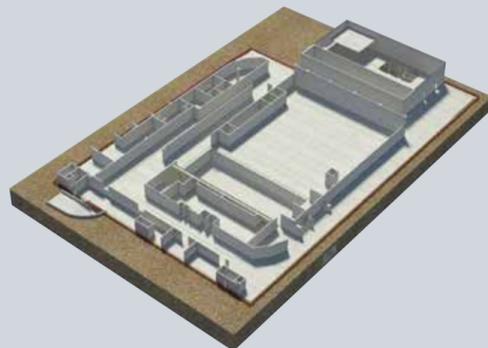
MAI 2019

Le terrassement et les parois de soutènement sont en cours de réalisation



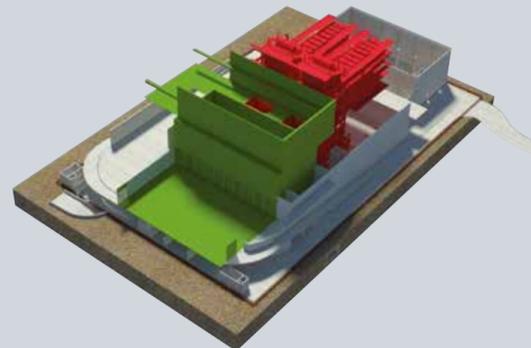
MAI 2020

La phase initiale de génie civil est achevée avant l'installation des premiers équipements



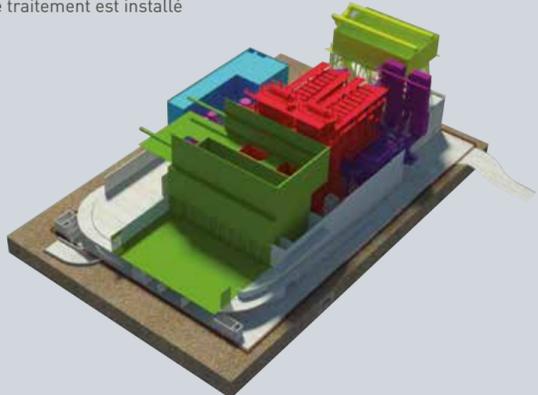
JUIN 2021

Le four-chaudière et la turbine de valorisation énergétique sont posés



JUIN 2022

L'ensemble des équipements de traitement est installé



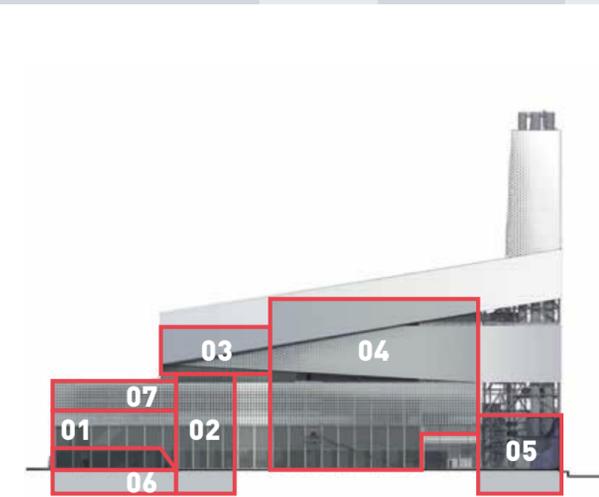
AOÛT 2022

La cheminée se construit et la réalisation des locaux administratifs est en cours



2023

La nouvelle installation est en service



01
Quai de déchargement des ordures ménagères

02
Fosse de réception des ordures ménagères

03
Garage

04
Four-chaudière et traitement des fumées

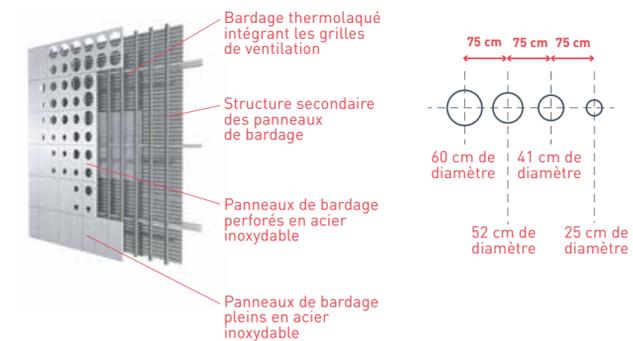
05
Groupe turboalternateur de production d'électricité

06
Parc de stationnement

07
Locaux des équipes de l'exploitant



L'enveloppe métallique du bâtiment évoque le passé industriel du site



syctom

COMMENT S'INFORMER ?

Plusieurs moyens sont et seront mis en œuvre pour informer et échanger sur le projet et le déroulement des travaux : espace d'information, visites de chantier, lettres d'information... Rendez-vous dès à présent sur : projet-ivryparis13.syctom.fr

PROJET DE TRANSFORMATION DU CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS IVRY-PARIS XIII

UN PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

UN PROJET UTILE AU TERRITOIRE

Une nouvelle unité de valorisation des déchets offre **la garantie de transformer, au service de l'intérêt général, les déchets ménagers produits par 1,4 million d'habitants en énergie de récupération.**



TOUT EN TRAITANT LES DÉCHETS, CETTE USINE PRODUIT DU CHAUFFAGE ET DE L'ÉLECTRICITÉ

Du chauffage : grâce à sa situation en milieu urbain, l'usine alimente le réseau de la CPCU (Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain) en vapeur. Cette usine et les deux autres centres de valorisation énergétique du Sycotom concourent à chauffer l'équivalent de 300 000 logements et par exemple les grands hôpitaux parisiens.



De l'électricité : les 3 usines produisent ensemble 139 GWh. L'électricité qui n'est pas utilisée pour leur fonctionnement est revendue à EDF.



NAISSANCE D'UNE NOUVELLE UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE QUI REMPLACERA L'USINE ACTUELLE

Mise en service en 1969, avec une capacité de traitement de 730 000 tonnes par an, l'usine actuelle arrive aujourd'hui en fin de vie. Modernisée à trois reprises et soumise à des programmes de maintenance renforcés, sa durée d'exploitation, de l'ordre de 40 ans, ne peut être prolongée au delà de 2023. A cette échéance, une nouvelle unité de valorisation énergétique la remplacera : **elle traitera 350 000 tonnes d'ordures ménagères à l'année.**

La réduction des capacités de traitement se justifie par la prise en compte des **perspectives d'amélioration du tri des déchets recyclables et de la collecte des biodéchets** qui s'installe peu à peu sur le territoire du Sycotom et sera obligatoire en 2025. Ces biodéchets, collectés séparément des ordures ménagères, seront alors valorisés par méthanisation et/ou compostage.

INTÉGRATION ARCHITECTURALE

L'usine sera recouverte d'un calepinage en acier inoxydable qui reflètera les couleurs changeantes de son environnement. Élégante, l'architecture contemporaine de la nouvelle unité de valorisation énergétique mettra en valeur l'identité industrielle du site, tout en l'insérant dans son environnement urbain en mutation. Une place importante sera accordée à la végétalisation afin de favoriser le développement de la biodiversité urbaine.

CULTURE ET INTÉGRATION SOCIALE

Le temps du chantier, des projets de création participatifs et pluridisciplinaires seront menés dans le cadre d'une démarche HQAC (Haute Qualité Artistique et Culturelle) animée par l'artiste Stefan Shankland et axée sur les transformations de la matière et de la ville : le **Musée du Monde en Mutation.**



Les toitures végétalisées seront visibles des tours construites alentour



AU SERVICE DU PUBLIC

L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Créé en 1984, le Sycotom est un établissement public chargé du traitement et de la valorisation des déchets ménagers de 85 communes d'Île-de-France, réparties sur 5 départements : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Yvelines. Il est au service de 5,8 millions d'habitants, soit la moitié de la population francilienne.

En 2017, les installations du Sycotom ont traité 2,3 millions de tonnes de déchets, dont plus de 30 % sur le seul site d'Ivry-Paris XIII.



Les communes du bassin versant de l'usine d'Ivry-Paris XIII

